

ORGANISER

un témoignage

Faire témoigner une personne victime ne s'improvise pas. Vous trouverez dans cette fiche les repères et des ressources pour organiser une rencontre fructueuse pour tous.

Pour quel groupe ?

- ▶ Quelle assistance (prêtres, religieux (ses), diacres, laïcs en mission, paroissiens...) ?
- ▶ Avec quelles attentes ?
- ▶ Temps de questions ? de débats ?
- ▶ Combien de temps disponible ? mais aussi combien de temps souhaitable pour le témoin compte tenu de l'assistance ?
- ▶ Dans quel lieu ?
- ▶ Est-ce dans le cadre d'une célébration ?

Qui solliciter pour témoigner ?

- ▶ Connaissons-nous des personnes victimes ? Accepteraient-elles de témoigner publiquement ?
- ▶ Pouvons-nous en contacter par notre évêque ou son vicaire général ?
- ▶ Eventuellement, au niveau national (CEF), pouvons-nous avoir le nom d'une personne ?
- ▶ Demander au collectif « Foi et Résilience » (foietreseilience@gmail.com).

Penser à recourir au livre *De victimes à témoins* publié par la Ciase qui peut donner des témoignages courts et variés.

Si possible, recourir à plusieurs voix

- ▶ La personne victime (une ou deux selon) – si plusieurs, souhaitent-elles se rencontrer auparavant ?
- ▶ Une psychologue, avertie de la question des abus sexuels.
- ▶ Un (e) représentant de l'institution « Église », de préférence ayant accueilli des personnes victimes.
- ▶ Un représentant de la cellule d'écoute du diocèse (en quoi j'ai été touché en écoutant ?).

Attentes les plus fréquentes du témoin

- ▶ Les faits subis.
- ▶ L'attitude du prêtre ou religieux abusif.
- ▶ Mon ressenti au moment de l'abus.
- ▶ Quand en ai-je parlé ? immédiatement ou plus tard ?
- ▶ Si c'est tardivement (même plusieurs années), pourquoi avoir attendu ? Qu'est-ce qui m'a conduit à parler ?
- ▶ À qui en ai-je parlé et quelles réactions ?
- ▶ Quelles conséquences immédiates ou ultérieures sur ma vie personnelle, familiale, sociale... ?
- ▶ Quel processus de reconstruction ?
- ▶ Quelles conséquences sur ma foi ?

Demander au témoin sollicité ce qu'il est prêt à partager

- ▶ A-t-il déjà témoigné ?
- ▶ Si c'est la première fois, se sent-il prêt à témoigner publiquement ?
- ▶ Comment souhaite-t-il être présenté ?
- ▶ Comment veut-il être positionné face aux auditeurs ?
- ▶ Accepte-t-il de répondre aux questions éventuelles ?
- ▶ Sur quels points souhaite-t-il rester discret ?
- ▶ Accepte-t-il les photos et enregistrements ?
- ▶ Yaura-t-il un journaliste ? Si oui, le témoin pourra-t-il le rencontrer ? avant et après ?
- ▶ Il est essentiel de respecter ses souhaits : même s'il a déjà eu l'occasion de témoigner, bien réaliser que cela reste un moment difficile pour lui que de revivre ce qu'il a vécu. Il a le droit de dire non à telle ou telle demande.
- ▶ Le témoin a besoin d'être rassuré au moment de son récit.
- ▶ À l'issue de la rencontre, prendre du temps calme, sans contraintes externes, avec le témoin, pour recueillir ses impressions, ses émotions surtout si c'est une première (ou quasi) pour lui.

Bien rappeler à l'assistance que, même si elle voit une adulte devant elle, c'est bien un enfant/adolescent qui a été victime et qui se remémore devant elle. Éventuellement, prévoir une photo du témoin au moment des faits.

Qui va diriger la réunion ?

- ▶ Rencontre préalable avec la personne victime témoin pour établir la confiance.
- ▶ Qui va gérer le temps ? garder une marge de manœuvre car il faut respecter les temps de silence nécessaires au témoin et lui permettre de faire éventuellement une pause.
- ▶ Ne pas interrompre son témoignage.

- ▶ Qui va gérer les questions ?
- ▶ Qui va gérer les témoignages non prévus :
 - Ne pas oublier que, pour ces personnes, l'effort et la concentration sont importants.
 - À quel moment leur laisser la parole ?
 - Tout en restant vigilant sur le temps
- ▶ Laisser un temps de silence après le témoignage.

Gérer l'après-témoignage

- ▶ Proposer l'accueil des personnes souhaitant réagir au témoignage entendu
- ▶ Indiquer les coordonnées sur des papiers à distribuer en fin de rencontre

S'appuyer sur ce qui s'est passé à Lourdes le 6 novembre 2021

- ▶ Deux temps : mémoriel et pénitentiel
- ▶ À la demande des personnes victimes :
 - les évêques n'étaient pas en habit liturgique ;
 - être là en tant que baptisé ;
 - pas de demande de pardon aux personnes victimes, mais seulement à Dieu ;
 - assemblée tournée vers la Croix.
- ▶ Utiliser la photo de l'enfant et le texte « Imbroglio » l'accompagnant.
- ▶ Utiliser les photos de ces deux temps.
- ▶ Relire les interventions de Mgr de Moulins Beaufort et de Sœur Véronique Margron et en extraire quelques passages.
- ▶ Le psaume 21 a été lu dans son intégralité, à deux voix (cf. émission de KTO TV).
- ▶ Extrait de la prière eucharistique pour les circonstances particulières :

*« Ouvre nos yeux à toute détresse,
inspire-nous la parole et le geste qui conviennent
pour soutenir notre prochain
dans la peine ou dans l'épreuve ;
donne-nous de le servir avec un cœur sincère
selon l'exemple et la parole du Christ lui-même.
Fais de ton Eglise un lieu de vérité et de liberté,
de justice et de paix, pour que l'humanité tout entière
renaisse à l'espérance. »*